

N°17

Décembre
2022

CHAILLAC-SUR-VIENNE

CHÉRONNAC

JAVERDAT

ORADOUR-SUR-GLANE

ROCHECHOUART

SAILLAT-SUR-VIENNE

SAINT-BRICE-SUR-VIENNE

SAINT-JUNIEN

SAINT-MARTIN-DE-JUSSAC

SAINT-VICTURNIEN

LES SALLES-LAUGUYON

VAYRES

VIDEIX

AVEC VOUS

**L'actu de
Porte Océane**



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
PORTE OCÉANE DU LIMOUSIN

LE CUIR À FLEUR DE PEAU

DOSSIER

L'emploi sur le territoire



LA POL EN IMAGES



- 1 - Travaux de voirie à Saint-Junien
- 2 - Les écoles au centre aqua-récréatif l'Aigua Blua
- 3 - Le mur d'escalade de la base de loisirs de Saint-Victorien
- 4 - Tir à l'arc à la base de loisirs de Saint-Victorien

- 5 - Travaux d'espaces verts à l'ALSH de Chaillac
- 6 - Marché festif de Vayres
- 7 - Marché festif de Chéronnac
- 8/9 - Portes du cuir à Saint-Junien



ENTRE NOUS

Cette fin d'année impose à notre Communauté de communes, comme à chacun d'entre nous, des choix et des contraintes difficiles. Le coût de l'énergie nous conduit, plus encore que d'habitude, à prioriser nos dépenses, nos actions, nos déplacements.

Ainsi, nous avons fait le choix de fermer le centre aqua-récréatif sur la période de fin d'année, traditionnellement moins fréquentée, ce qui nous permettra à la fois de réduire les coûts de fonctionnement et de réaliser les opérations de maintenance et de nettoyage obligatoires. Par ailleurs, le chauffage des bâtiments intercommunaux a été diminué et l'ensemble des agents ont été invités à réfléchir à des pistes d'économie, dans leurs pratiques professionnelles quotidiennes.

La question de la rénovation énergétique des bâtiments prend aujourd'hui une importance capitale. Il ne s'agit pas seulement d'une priorité écologique, mais d'une question sociale et sanitaire aiguë. Les plus fragiles économiquement de nos concitoyens, qui vivent dans des « passoires thermiques », sont touchés de plein fouet par cette explosion des coûts de l'électricité et du gaz. Notre Communauté de communes s'est engagée avec détermination pour lutter contre ce phénomène. Tout d'abord, en adhérant, avec l'ensemble des intercommunalités de Haute-Vienne, au programme porté par le département visant à améliorer l'habitat privé. La Communauté de communes POL soutiendra cette action à hauteur de près de 90.000 euros, sur les 5 prochaines années. Par ailleurs, elle accompagnera et financera la plate-forme de rénovation énergétique portée par le Syndicat Énergies Haute-Vienne, qui permettra aux propriétaires de bénéficier de conseils, d'aides financières, pour mettre en œuvre leurs projets de rénovation. Enfin, dans le cadre de l'Opération de Revitalisation du Territoire engagée par la Communauté de communes sur Saint-Junien et Rochechouart, plusieurs mesures fortes seront mises en place, telles que l'instauration d'un permis de louer, pour que des logements insalubres ne soient plus proposés à la location, ou encore l'attribution d'une aide de la Communauté de communes pour les particuliers qui souhaitent rénover leur logement.

Vous constaterez à la lecture de ce magazine, qui est notamment consacré à l'emploi sur notre territoire, que les incertitudes actuelles ne nous éloignent pas de notre objectif : continuer à bâtir un territoire dynamique, attractif et solidaire.

Je vous souhaite à toutes et à tous d'excellentes fêtes de fin d'année.

Pierre ALLARD

*Président de la Communauté de communes
Porte Océane du Limousin*



Directeur de publication : Pierre Allard

Rédaction : Raymond Vouzellaud, Direction Générale de la POL, Guillaume Chalard, Bertrand Catus, Morgane Picat

Crédits photos : Service Communication POL

Conception maquette : Agence GEMAP

Imprimerie : GDS Imprimeur

Tirage : 14 000 exemplaires

Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2022

Tous droits de reproduction, même partiels, sont interdits sans l'accord préalable de la rédaction

N° ISSN : 2739-4484

Contact : 1 Av Voltaire - BP 58 - 87200 Saint-Junien

Mail : mpicat@pol-cdc.fr

www.porteoceane-dulimousin.fr



@ porteocanedulimousin

SOMMAIRE

- 6** Énergie :
 - Une crise sans précédent
 - Interview de Pierre Allard, Président de la Communauté de communes
 - PCAET : Un avenir durable pour le territoire
- 9** Île de Chaillac :
Une première récolte pleine de promesses
- DOSSIER**
- 10** Emploi : Zoom sur la situation de l'emploi en Porte océane

- 14** Investissement : La POL ouvre la voie
- 16** Pôle cuir : un travail de passion et de précision
- 18** Une année sous le signe de la réserve naturelle

MAIS AUSSI...

- 20** Tribunes
- 22** Plus proche de vous avec IntraMuros
- 23** Découvrir le territoire : Saillat



Étendre le bouclier tarifaire à toutes les collectivités : c'est la revendication que portent actuellement les élus confrontés à une hausse dramatique de leurs dépenses de gaz et d'électricité. Etat des lieux et explication.



ÉNERGIE

UNE CRISE SANS PRÉCÉDENT

Les chiffres sont éloquentes, alors que la Communauté de communes Porte Océane du Limousin a dépensé autour de **100 000 € de gaz en 2021**, sa facture pourrait passer d'octobre 2022 à octobre 2023, à **730 000 € si les prix restent à leur niveau actuel**. La facture de son poste de dépense le plus important, celle du centre aqua-récréatif passerait pour les mêmes périodes de 85 000 € à 620 000 €. La facture d'électricité sera multipliée par deux (le centre aqua-récréatif passant de 100 000 à 200 000 €). À cela s'ajoute le doublement du prix des carburants et une hausse de 30% du prix des matières premières.

Une situation d'urgence qui a conduit les élus communautaires à réagir unanimement en interpellant directement le gouvernement par le biais d'une motion, adoptée à l'unanimité lors du conseil communautaire de septembre. Pour eux en effet, l'explosion du coût de l'énergie place la collectivité dans une situation financière intenable. Une situation qui met gravement en péril les services qu'elle doit à la population.

Dans l'immédiat, avec bien d'autres élus de nombreuses autres collectivités, ils réclament que le bouclier tarifaire soit étendu à toutes les communes et à toutes les intercommunalités.

En effet le gouvernement a décidé de le limiter aux communes les moins peuplées (comptant moins de 10 agents et

moins de 2 millions d'euros de budget), ce qui exclut de fait les collectivités qui portent l'ensemble des équipements les plus structurants... qui sont aussi les plus énergivores (piscines, gymnases, salles de spectacle, bibliothèques) et qui sont, par voie de conséquence, les plus frappées par la crise énergétique.

Cependant les communes poursuivent leurs **efforts pour réduire leurs dépenses énergétiques**. Au niveau de l'intercommunalité, le fonctionnement du centre aqua-récréatif sera impacté (voir encadré). Pour certaines communes, la hausse aura également une incidence sur l'éclairage de nuit, ainsi que sur le chauffage. A titre d'exemple, Saint-Junien chauffera les gymnases à 14°, le dojo à 16° et les locaux municipaux à 19°.

Dans le même temps seront prioritaires les investissements permettant des économies de fonctionnement (avec par exemple le relampage des gymnases).

Comme on le voit, si la situation est difficile, la collectivité ne baisse pas les bras et elle se mobilise à la fois pour repenser son modèle énergétique et pour lutter contre les effets dévastateurs de la spéculation sur des biens aussi essentiels que le gaz et l'électricité.



INTERVIEW • PIERRE ALLARD

La libéralisation du prix du gaz et de l'électricité a des conséquences désastreuses

Avec Vous : Comment expliquez-vous une telle flambée du prix de l'énergie ?

Pierre Allard : C'est la conséquence directe de l'ouverture aux marchés européens qui nous a été imposée. On nous parle de la guerre en Ukraine mais le prix de l'électricité avait commencé à augmenter bien avant son déclenchement.

AUJOURD'HUI LA POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE DE LA FRANCE FAIT QUE L'ON ACHÈTE DE L'ÉNERGIE AU LIEU D'EN PRODUIRE.

À cela s'ajoutent effectivement les conséquences d'un conflit qui n'a pas été anticipé. Aujourd'hui nous avons des factures multipliées par 2 pour l'électricité et par 7 pour le gaz, sans aucune mesure d'aide, comme si nos collectivités, dont je rappelle qu'elles équilibrent leurs budgets, pouvaient absorber une telle hausse. Chacun peut comprendre que c'est impossible.

Avec Vous : Qu'attendez-vous du gouvernement ?

Pierre Allard : Qu'il prenne déjà la mesure de la situation, il semble tout ignorer de la réalité que nous vivons sur le terrain. Et il faut souligner que cette situation intervient alors que la hausse de l'inflation nous frappe, comme tous nos concitoyens, que ce soit au niveau des carburants ou des matières premières. C'est finalement quand ils ont le plus besoin de nos services publics, de notre proximité, que le marché place nos finances dans la situation la plus difficile.

Parce que si demain nous devons compenser ces hausses que se passerait-il ? Allons nous accepter de réduire nos aides aux associations, de fermer des structures, de ne plus entretenir nos

routes, nos écoles ou nos gymnases ? Nous sommes les premiers à investir pour réduire nos consommations ou pour mettre en place un modèle de développement qui soit à la fois durable et respectueux de l'environnement comme de la santé de nos habitants mais comment investir avec un tel coup de massue budgétaire ?

Le fond du problème c'est qu'avec la libéralisation du marché de l'énergie, le gouvernement nous oblige à passer par des appels d'offre sur le marché boursier. C'est donc bien notre politique énergétique qu'il faut revoir.

Je prends un autre exemple. Nous avons reçu le montant de notre contribution au Fonds national de péréquation intercommunal et communal, 1 066 942 € pour 2022. Parce que, selon des critères qui datent d'ailleurs d'une dizaine d'années, nous serions soi-disant une intercommunalité « riche. » Le Conseil communautaire a décidé de verser cette somme, mais sous réserve que notre situation financière le permette. **Il n'est pas admissible que nos finances soient l'otage de critères obsolètes et de choix politiques qui nous placent dans la main des spéculateurs.**



PIERRE ALLARD

Président de la Communauté de communes Porte Océane du Limousin.

LE CENTRE AQUA-RÉCRÉATIF S'ADAPTE

Compte tenu de la très forte hausse du prix des énergies et de la fréquentation relativement faible à cette période de l'année, le centre aqua-récréatif fermera ses portes le 19 décembre pour les rouvrir le 2 janvier. Cette mesure devrait permettre de réaliser une économie de plus de 40 000 €, sans pénaliser les scolaires et les associations. De plus, la fermeture sera mise à profit pour effectuer un nettoyage complet des installations (opération qui avait lieu généralement en début d'année). Les usagers qui ont un abonnement verront la validité de celui-ci prolongée de la durée équivalente. Par ailleurs, depuis le 14 septembre, la température des bassins a été abaissée et l'espace bien-être est fermé.

PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL

LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE : UNE DES PRIORITÉS DU PCAET

L'impératif d'un développement durable et respectueux de l'environnement est au cœur des politiques intercommunales. Il se matérialise notamment au travers des actions décidées dans le cadre du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET).



C'est sans doute parce que la communauté de communes Porte océane du Limousin a été l'une des premières collectivités du département à adopter un PCAET, dès novembre 2020, que cette démarche s'intègre aujourd'hui aussi bien dans la vie de notre territoire. Prolongeant l'Agenda 21 qui avait largement associé élus, citoyens, militants associatifs et partenaires institutionnels, ce plan se décline en 7 grands thèmes et en 47 actions. La question de la rénovation énergétique constitue l'une de ses thématiques importantes.

C'est pour cette raison que la communauté de communes a choisi d'adhérer au dispositif d'aide à l'amélioration de l'habitat privé que le département de la Haute-Vienne va conduire pour la période 2023-2027. Ce dispositif sera financé pour moitié par les intercommunalités, le montant global de la participation de la POL est estimé à 86 351 € pour les 5 années à venir (dont 53 346 € d'aides aux travaux).

La POL adhère également à la plateforme unique de rénovation énergétique portée par le SEHV. Pour mémoire, ce service a pour objectif de permettre à tous les publics d'accéder à un guichet unique d'information, de conseil et d'accompagnement sur la rénovation énergétique de leur logement.

C'est dans ce cadre que la communauté de communes a organisé au Ciné-Bourse, le 29 septembre dernier, une réunion de présentation de la plateforme territoriale Nov'habitat.

Cette plateforme informe les particuliers comme les petites entreprises du secteur tertiaire, des possibilités de diagnostic et d'aide qui existent dans le cadre d'un projet de rénovation énergétique.

Les conseillers Nov'habitat organisent des permanences sur le territoire de la POL, un mois sur deux à Saint-Junien ou à Rochechouart. Il est possible de les contacter par téléphone au 05 55 14 88 42 ; par courriel à contact@novhabitat87.fr ou via le site internet www.novhabitat87.fr

Enfin, l'Opération de Revitalisation du Territoire qui va débiter à Rochechouart et à Saint-Junien va permettre la mise en place d'un permis de louer (afin que des logements insalubres ne soient plus proposés à la location) ou l'attribution d'une aide de la Communauté de communes pour les particuliers qui souhaitent rénover leur logement.

C'est un exemple parmi d'autres de tout ce qui peut être entrepris pour informer la population et faire en sorte que chacun participe à la transition énergétique, comme l'explique Annie

Dardilhac, vice-présidente de la POL en charge de la gestion de la politique de l'eau, du développement durable et de l'économie circulaire.

« Pour nous il n'y a pas de petites actions et nous sommes pleinement dans notre rôle lorsque nous organisons des actions de sensibilisation, comme nous l'avons d'ailleurs déjà fait sur la question de la pollution lumineuse nocturne. Il y a une chose sur laquelle je tiens à insister particulièrement c'est que nos actions ne sont rien si les communes ne se les approprient pas et ne les font pas vivre. Chaque maire, chaque élu doit pouvoir se saisir du PCAET. Si nous articulons les choses nous pouvons aboutir à de très belles réalisations. Comme nous sommes en train de le faire avec l'île de Chaillac » explique l'élue.

Les conseillers Nov'habitat organisent des permanences sur le territoire de la POL, un mois sur deux à Saint-Junien ou à Rochechouart. Il est possible de les contacter :

☎ 05 55 14 88 42
✉ contact@novhabitat87.fr
🌐 www.novhabitat87.fr

UNE PREMIÈRE RÉCOLTE PLEINE DE PROMESSES

La communauté de communes Porte Locéane du Limousin (à travers son service Agenda 21) et la ville de Saint-Junien ont considérablement fait évoluer le projet agro-alimentaire de l'île de Chaillac. Propriétaire du terrain, la POL a validé la demande de mise à disposition de terrains par la commune, 6 hectares et des bâtiments, nécessaires au fonctionnement d'une régie maraîchère. Un maraîcher, Mathieu Alfonsi, a été recruté par la commune de Saint-Junien. Avec l'aide de nos services techniques et des salariés du chantier d'insertion de l'association Aléas, le nettoyage a commencé en septembre dernier. Un travail de prospective très important a été mené, le terrain a été préparé, les premiers légumes semés, récoltés ... Et, déjà, depuis cette rentrée, les élèves des écoles saint-juniaudes consomment local et bio.

« Tout le monde peut imaginer que nous avons eu une année plutôt compliquée notamment à cause de la canicule mais nous allons encore améliorer notre système d'irrigation. Nous travaillons aussi avec l'UCPA (l'Unité Centrale de Production Alimentaire qui réalise les repas servis dans les écoles de Saint-Junien) pour bien coordonner notre travail » explique Mathieu Alfonsi.

Courgettes, aubergines, tomates, poivrons, concombres, courges, carottes et bien

entendu pommes de terre sont déjà au rendez-vous et, comme prévu, c'est 25% de la production attendue qui a été réalisée pour cette première année. En effet une phase de trois ans est nécessaire pour que le potager atteigne son rendement maximal. Il devrait produire alors 30 tonnes de légumes par an, dont 18 tonnes de pommes de terre, 2,5 tonnes de tomates, 2,2 tonnes de carottes, 2 tonnes de courgettes, 600 kg de betteraves, 600 kg de courges, 300 kg de radis et 160 kg de navets auxquels il faudra ajouter la récolte d'arbres fruitiers.

Comme on le voit, face aux enjeux écologiques, l'île de Chaillac démontre donc qu'un potager en régie municipale peut produire en bio et fournir en direct les cantines d'une commune. Elle démontre également l'efficacité de ce que peut être une politique pensée pour répondre aux besoins de la population d'un territoire.

Dans le cadre du projet global pour l'exploitation de l'île et en attente du lancement d'un appel à projet sur l'exploitation de certaines parcelles, la Communauté de communes POL a mis à disposition d'un éleveur 25 hectares de terrain qui sont occupés par son troupeau de vaches et leurs veaux. Avec ces nouvelles occupantes, en plus du potager communal, l'île de Chaillac est plus que jamais en phase avec sa vocation agricole.

BIENVENUE AUX NOUVELLES OCCUPANTES DE L'ÎLE

La Communauté de communes a mis à disposition d'un éleveur, à titre temporaire, 25 hectares de terrain.



EMPLOI

ZOOM SUR LA SITUATION DE L'EMPLOI EN PORTE OCÉANE

Si tous les secteurs professionnels sont en tension sur le territoire de la Communauté de communes POL, celui-ci se caractérise par l'importance et par le poids de ses entreprises industrielles.

L'industrie logiquement, mais aussi des secteurs comme celui de l'aide à la personne, de la restauration ou de la santé offrent des opportunités d'emploi sur le territoire de la Communauté de communes d'après Pôle Emploi, qui comptait **1 673 demandeurs d'emploi** inscrits en juin 2022.

L'analyse des chiffres ci-contre permet d'établir des aspects particulièrement prégnants qui mettent en lumière l'importance du nombre de demandeurs d'emploi de plus de

50 ans et du nombre de femmes qui recherchent du travail.

Sans grande surprise, les métiers les plus recherchés dans le secteur privé concernent l'aide à domicile, l'assistance auprès d'enfants et l'industrie, notamment celle du papier-carton et des transports. Cela correspond à la morphologie de l'emploi salarié sur le territoire de la POL. Alors que dans le département et au niveau national les secteurs les plus importants sont les services, puis le commerce et enfin l'industrie, les données se

renversent et si **les services restent le secteur qui emploie le plus en Porte Océane avec 2 800 salariés, l'industrie arrive à la deuxième place avec 2 400 salariés assez loin devant le commerce qui emploie 917 personnes.**

LES DEMANDEURS D'EMPLOI SUR LA POL





METTRE EN LIEN ENTREPRISES ET FUTURS SALARIÉS

Cette importance se matérialise par de nombreux dispositifs comme la mise en place du **groupement d'employeurs pour l'insertion et la qualification (GEIQ)** dans le domaine du papier-carton et de l'emballage. Pôle Emploi propose également des mesures spécifiques d'accompagnement des entreprises qui cherchent à recruter pour adapter à leurs demandes des profils qui n'y correspondent pas forcément initialement, que ce soit sous la forme de contrats de professionnalisation ou de contrats en alternance., comme l'explique **Christine Blondel**, sa directrice d'agence à Saint-Junien.

« **Nous travaillons énormément sur l'action de formation préalable au recrutement.** La dernière que nous avons organisée concernait par exemple le secteur de la porcelaine. Une entreprise recherchait un useur de grains, ce qui est un métier qui n'existait plus parmi les demandeurs d'emploi. Nous avons donc repéré les compétences professionnelles existantes qui pouvaient être transférables à ce métier.

L'entreprise a ensuite la possibilité de former la personne retenue en bénéficiant d'aides. Cela vaut aussi pour des métiers spécifiques de l'industrie du cuir. Ce qui est intéressant c'est que toutes les entreprises peuvent bénéficier de ce dispositif et qu'il est possible de le mettre en place pour tous les métiers. Au total, l'année dernière ce sont 130 personnes qui sont passées par un dispositif de ce type et nous en sommes à 70 depuis le début de l'année. Je pense que c'est vraiment quelque chose que nous devons faire connaître auprès des entreprises qui ne trouvent pas le salarié ou les salariés correspondant à leurs besoins ».



RESTER INFORMÉ

Depuis septembre 2020, La Mission Locale Rurale de la Haute-Vienne porte et assure à Saint-Junien, pour le territoire des Communautés de communes Porte Océane du Limousin et Ouest-Limousin, le fonctionnement d'un **Espace régional d'information et de proximité** mis en place par la région Nouvelle-Aquitaine. Il s'agit d'un lieu d'**accueil gratuit et ouvert à tous**, sans restriction d'âge ou de situation (scolaires, étudiants, demandeurs d'emplois, salariés, porteurs de projet, etc.)

IL PROPOSE UN ACCÈS SIMPLIFIÉ À L'INFORMATION SUR LA FORMATION, LA RECHERCHE D'EMPLOI, L'ORIENTATION ET AUTRES.

En partenariat avec des structures locales et départementales, l'ERIP, grâce à un réseau de partenaires très important, permet aux différents publics de bénéficier d'un premier niveau d'information et d'une mise en relation avec les bons interlocuteurs sur toutes les questions liées à la vie professionnelle.

Il organise régulièrement des ateliers gratuits et ouverts à tout public (aide au choix professionnel, connaissance du territoire, accès à la formation, création d'entreprise, VAE, alternance...).

A Saint-Junien, il propose des rendez-vous individuels toute l'année, pour s'informer ou pour faciliter l'accès à la formation.



Rendez-vous au :

07 49 49 32 65
Rue d'Arsonval
Centre administratif
Martial-Pascaud
87200 Saint-Junien



La pépinière d'entreprises

Pour elle, les évolutions que l'on observe au niveau de la recherche d'emplois impliquent d'adapter les méthodes qui permettent de mettre en lien entreprises et futurs salariés.

« AUJOURD'HUI, IL EST ILLUSOIRE DE PENSER QUE L'ON PUISSE TROUVER UNE CONCORDANCE PARFAITE ENTRE UNE RECHERCHE ET LES COMPÉTENCES D'UN CANDIDAT MAIS DES PASSERELLES EXISTENT ET NOUS LES AIDONS À EXISTER. »...

... « C'est pour cela que j'encourage les candidats à se faire connaître et à se positionner sur les offres même si cela

ne correspond pas totalement à leur expérience ou à leur formation. Il faut qu'ils soient convaincus que c'est possible. Il y a en effet de nombreux dispositifs qui nous permettent d'ajuster les choses » conclut Christine Blondel.

Comme on le voit, la question de l'emploi sur le territoire de la POL concerne largement le secteur industriel mais aussi celui de l'aide à personne. Pour ces deux secteurs, recruter des salariés est une chose, les garder en est une autre avec ce qu'elle implique en termes de salaire et de conditions de travail. En tout cas, dans l'état actuel de la situation de l'emploi de nombreuses solutions, notamment pour ce qui concerne la formation, sont mises en place.



Site de Sylvamo à Saillat-sur-Vienne

QU'EST CE QUE LE GEIQ PAPIER-CARTON ?

Le groupement d'employeurs pour l'insertion et la qualification (GEIQ) Papier-carton-emballage est né en 2017 à la suite d'une enquête menée par les services de l'État sur les besoins des entreprises industrielles en Porte Océane. Cette enquête visait à faire un état des lieux des secteurs d'activité et à identifier les dynamiques à l'œuvre et les secteurs les plus porteurs. Le dynamisme et l'importance du secteur papier-carton-emballage ont une nouvelle fois été mis en évidence par cette enquête.

En juillet 2017 le groupement d'employeurs s'est mis en place pour former et intégrer des candidats répondant aux besoins des entreprises, une première en France pour ce secteur. Les entreprises fondatrices en étaient DS Smith, Pusterla,

AFC, Saica Pack et Europlv. Le GEIQ est aujourd'hui constitué de 13 entreprises, il est hébergé dans les locaux de la Communauté de communes POL et il est animé par Sabine Garaboeuf.

Depuis début 2021, il a suivi 17 parcours de salariés et depuis la fin de l'année dernière il développe également son activité en direction des scieries industrielles. Un secteur en tension qui fait partie de la filière et qui recherche notamment des opérateurs de scierie capables de conduire des scies de tête.

Le GEIQ a recensé 15 scieries réparties sur 4 départements (la Corrèze, la Creuse, la Dordogne et la Haute-Vienne) pour le secteur qui le concerne.

Au niveau des formations, le groupement travaille avec le centre de formation de l'UIMM et le lycée Maryse-Bastie à Limoges.

« Nous sommes très réactifs et nous agissons comme des accélérateurs d'embauche. C'est un travail à la

demande. Une entreprise formule un besoin et nous recherchons les candidats qui pourraient correspondre. Ensuite nous mettons en place un parcours de formation individualisé. Pendant ce parcours la personne est salariée du GEIQ, l'objectif étant de déboucher sur une embauche en CDI. Sur le secteur de la POL, il y a des candidatures très pertinentes et des métiers en tension comme celui par exemple de technicien de maintenance » explique Sabine Garaboeuf, la directrice du GEIQ.

Le GEIQ s'affirme donc depuis sa création, récente si l'on songe à la longue pandémie que nous avons connue, comme un acteur important de la formation et de la qualification professionnelle sur le territoire.



EuroPLV à Saint-Victorien

LA FABRICATION DE PAPIER : UNE ACTIVITÉ SÉCULAIRE SUR LE TERRITOIRE

Présents en Limousin dès le XVI^e siècle, les moulins à papier sont à l'origine de ce qui aura été la seconde industrie phare du territoire, derrière la ganterie et le travail du cuir, avant de devenir la première : le papier-carton. En 1730, on ne compte pourtant que trois papeteries à bras dans le secteur. L'invention de la machine à papier aura raison de ce mode de production et les moulins cessent leurs activités.

A partir de 1850, la papeterie limousine se modernise. En 1860, l'arrondissement de Saint-Junien compte huit papeteries dont six sur la Vienne et la Glane.

Vers 1890, les deux cantons de cette commune en comptent treize. La crise de 1896 en élimine plusieurs.

L'activité papetière connaît un tournant de son histoire en 1898 avec la création de la Société Générale des Papeteries du Limousin. En 1905, elle regroupe les trois quarts de la production papetière limousine. Elle domine le marché du papier de paille et du carton pour l'ondulé jusqu'aux années trente.

Dans les années soixante-dix, elle concentre ses activités sur l'usine de Saillat-sur-Vienne. Elle est, depuis, gérée par le groupe irlandais Smurfit, marquant ainsi l'arrivée de géants internationaux du secteur (Sylvamo, Saica-pack, DS Smith...).

Cette importance passée et présente de l'industrie marque profondément l'histoire sociale et politique du territoire.



DS Smith à Rochechouart



INVESTISSEMENT

LA POL OUVRE LA VOIE

Alors que le prolongement de la rue Auguste-Merle vient d'ouvrir, faisons le point sur l'action de la Communauté de communes en matière de voirie avec Jean-Pierre Granet, vice-président de la POL en charge des travaux et de la gestion des déchets :

Au moment de la première tranche de travaux de la zone de La Vergne, la prolongation de la rue Auguste-Merle en dessous du magasin M.Bricolage était déjà prévue pour désengorger ce secteur de Saint-Junien, notamment le rond-point de l'Europe et fluidifier ainsi la circulation sur la D941. Mais pour réaliser l'opération il a d'abord fallu que la Communauté de communes POL s'assure l'emprise foncière du terrain visé. Dans une période rendue difficile par la pandémie, l'étude de maîtrise d'oeuvre a été menée et le chantier a pu démarrer, réellement de zéro puisque tout était à créer.

Le choix fait pour cette extension de rue a été, comme c'est toujours le cas désormais, d'intégrer toutes les problématiques liées au développement

durable et donc aux mobilités douces. Un trottoir a été créé, une piste cyclable a vu le jour et une zone humide a été protégée. Il faut noter que l'éclairage public réglementaire est entièrement autonome puisque les candélabres ont une alimentation photovoltaïque (solaire).

Les travaux terminés il ne reste plus désormais que la végétalisation à réaliser, cela devrait être fait sans tarder, le retard pris s'expliquant par la période de canicule que nous avons connue cet été. Au total l'opération aura coûté 520 000 € et ce sont des entreprises locales qui ont réalisé ce chantier.

« Ce prolongement donne du sens à toute cette zone. Quand on voit la densité du trafic de véhicules il fallait

faire quelque chose. Maintenant toutes les personnes qui habitent l'Est de Saint-Junien n'ont plus besoin de passer par le carrefour du rond-point de l'Europe.

JE CROIS QUE CE TYPE DE TRAVAUX DÉMONTRE PARFAITEMENT LE CARACTÈRE STRUCTURANT DE L'ACTION POLITIQUE QUE MÈNE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES.

Nous sommes dans un secteur d'une commune qui se développe, que nous aidons à se développer et dont nous accompagnons le dynamisme. Un autre exemple, grâce à cette route c'est désormais beaucoup plus simple de se rendre à La Poste » explique Jean-Pierre Granet.

ET SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE DE LA POL

Tous les ans, la Communauté de communes effectue des travaux de voirie sur l'ensemble de son territoire.

Cela se fait en lien étroit avec les communes, on le comprend facilement.

Concrètement, il revient à chaque commune d'évaluer ses besoins, au regard bien entendu des moyens qu'elle engage, ce sont donc bien les communes qui doivent donner l'impulsion.

C'était ainsi le cas pour les travaux qui se sont déroulés récemment à Chéronnac pour un montant d'à peu près 35 000 €.

La programmation de ces travaux se fait lors de commissions dévolues aux travaux. L'investissement qui en découle est très important puisque la Communauté de communes POL effectue généralement pour près de 700 000 € de travaux de voirie chaque année. Une somme à laquelle il faut ajouter les 150 000 € qu'elle investit annuellement pour les seuls ouvrages d'art (ponts, passerelles...).

Pour Jean-Pierre Granet, il est important que cette question soit bien prise en compte au niveau communal. « Le transfert de la compétence voirie de la commune vers la communauté de communes et les transferts de charges qui en découlent ne signifient pas, bien au contraire, que les communes ne sont plus maîtresses chez elles ou que l'intercommunalité se substituerait à elles pour tout ce qui concerne la remontée des informations. Ce sont bien les élus municipaux qui sont au contact direct des habitants de leurs communes et ce sont eux qui sont donc les plus aptes à recueillir et à faire remonter l'information. C'est toujours à la demande des communes que nous travaillons » explique l' élu et selon le vieillissement des voies.

Pour conclure, la question des travaux de voirie comme toutes celles qui ont trait à la structure du territoire de la POL montre toute l'importance de l'intercommunalité dans la vie et dans le développement de la Porte Océane du Limousin.



UN NOUVEAU RESPONSABLE DU SERVICE VOIRIE ET ESPACES PUBLICS

Marc Dubois vient d'intégrer les services techniques pour assurer la responsabilité de la voirie et des espaces publics. Il travaillait auparavant pour la mairie de Limoges au service de la transition énergétique où il était plus particulièrement chargé de suivre les travaux liés à l'éclairage et au déploiement de la fibre optique. Avant

cela, il avait passé 24 ans au SEHV (Syndicat Energies Haute-Vienne) où il était responsable du service de l'éclairage public, de la maintenance et des travaux.



Marc Dubois

La modification de la tournée des ordures ménagères prendra effet au 1^{er} semestre 2023

Prévue initialement au 1^{er} octobre, la **modification** des tournées de collecte des ordures ménagères sera mise en place **au cours du 1^{er} semestre 2023** (délai nécessaire pour finaliser l'optimisation des circuits). Rappelons que, pour des raisons de sécurité, la tournée ne sera plus effectuée que du côté de la route emprunté par le camion de ramassage, que les marches arrière seront supprimées et qu'il n'y aura plus, sauf exception (hôpital, habitats collectifs concentrés...) qu'un **jour de collecte par semaine** sur l'ensemble du territoire de la POL.

PÔLE CUIR

UN TRAVAIL DE PASSION ET DE PRÉCISION

Alors que se déroulent les travaux qui vont donner naissance à la Cité du cuir, en coulisses l'équipe du pôle cuir prépare les sources et les objets qui lui offriront son contenu.

Avec la délibération adoptée par le Conseil communautaire autorisant le Président à signer les marchés de travaux, fin septembre, la Cité du cuir entre dans une nouvelle phase qui va voir d'abord la création de parkings et la réhabilitation de la grange (après désamiantage et déplombage) puis l'adaptation du bâtiment actuellement occupé par Hermès en espace muséal. Une galerie de liaison sera ensuite construite entre les deux bâtiments.

Mais donner au cuir une cité à la mesure de l'empreinte que cette matière a laissée sur le territoire, ce n'est pas qu'une question de travaux ou d'architecture comme le démontre l'ambition qui anime toute l'équipe du pôle cuir.

TRAVAUX SUR LE BÂTIMENT MAIS AUSSI...

Jour après jour, les bâtiments se transforment mais dans les bureaux de l'équipe ce qui se construit c'est ce que les spectateurs pourront voir et la matière de l'histoire qui leur sera racontée. C'est la tâche de **Laetitia Fortin** et de **Laurent Faure**, sous la coordination de **Blandine Lamy**.

« Notre travail se déploie le long de plusieurs axes. Il y a d'abord tout un aspect qui concerne la conservation des pièces. Il s'agit de gants bien sûr mais



Laetitia Fortin

aussi de machines, d'outils, d'archives comme des articles de journaux par exemple. Cet aspect de restauration et d'inventaire est confié à Laurent Faure. Cela comprend également la recherche et l'achat de nouvelles pièces.

A l'heure actuelle 3 600 gants ont déjà été inventoriés. Au total nous avons recensé 5 500 pièces qui ont trait au travail du cuir et je tiens à remercier tout particulièrement les bénévoles qui nous aident en cousant les pochettes de conservation dans lesquelles nous conditionnons les gants » explique Blandine Lamy.

« Je me charge également de coordonner le travail historique sur lequel s'appuiera le scénographe de la Cité du cuir.

Pour cela nous travaillons étroitement avec le service des archives municipales de Saint-Junien, avec des historiens locaux, des associations, des anciens mégissiers ou couturières » poursuit-elle.

Mais si l'aspect historique sera présent, l'objectif de la Cité c'est également de prendre toute sa place au sein d'une filière en perpétuelle évolution. C'est là qu'intervient Laetitia Fortin, designer de formation et recrutée par la Communauté de communes Porte Océane du Limousin en 2022.

La Cité est conçue pour répondre aux attentes du public mais aussi des professionnels, des créateurs et des artisans.

« Je travaille pour qu'elle puisse avoir un rôle à jouer au sein de cette filière déjà établie. Pour voir comment elle pourra



s'y intégrer. Nous avons notamment pour projet de créer des ateliers ou des espaces partagés pour que des artisans puissent créer sur place avec des machines adaptées.

Il y a également tout un pan de l'activité consacré aux animations, aux ateliers d'initiation, à la gestion des espaces dédiés aux expositions temporaires et à la boutique, qui est à créer » explique-t-elle. « Il y aura par exemple des ateliers pédagogiques à destination des scolaires mais on peut aussi imaginer l'organisation d'ateliers le soir ou de stages pendant les vacances » conclut Laetitia Fortin.

Des propositions d'ateliers pédagogiques ont d'ailleurs déjà été testées avec les participants de la structure Anim'Ados mise en place par la Ville de Saint-Junien et une collaboration avec l'ESAT des Seilles est actuellement en cours.

LIEU AUSSI DE CRÉATION

La Cité du cuir entend aussi se positionner dans le domaine de la création, à l'image d'ailleurs de l'œuvre qu'avait déjà réalisée **Laetitia Fortin** comme designer, en créant la Cape de Saint-Junien à l'occasion des 25 ans du Centre de Recherche sur les Arts du Feu et de la Terre (CRAFT), à travers un partenariat entre le pôle cuir et le CRAFT.

AUJOURD'HUI LA STRUCTURE EST DÉJÀ IDENTIFIÉE PAR LES CRÉATEURS LORSQU'ILS ONT UNE DEMANDE PARTICULIÈRE.

Cela a été le cas avec le projet « Sourcière », né au pays basque et porté par Julie Laymond (directrice

artistique et fondatrice de l'association d'art contemporain COOP) et Ilazki de Portuondo (artiste plasticienne).

Les artistes ont pris contact avec le service pôle cuir en 2020 afin de se nourrir de l'histoire gantière locale pour formaliser ce projet, et travailler avec le service afin de dégager les acteurs à solliciter pour la fabrication.

Le pôle cuir et la Communauté de communes POL se sont mobilisés pour les soutenir en sollicitant notamment un mécénat auprès de l'entreprise Decourt pour apporter le cuir vert indigo nécessaire à la réalisation du projet.

Elles ont réalisé, en intégrant le travail de Clémentine Brandibas, deux superbes gants-sculpture qui mêlent des savoir-faire ancestraux et l'art contemporain.

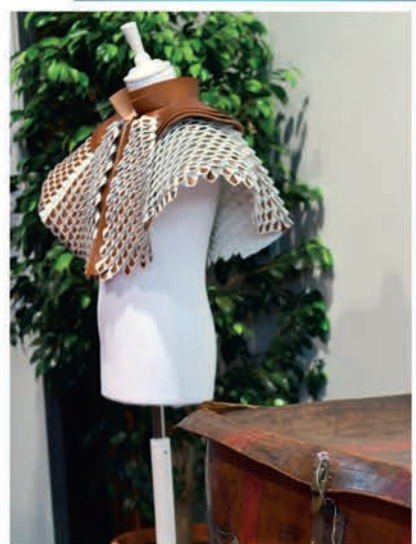
Le cuir de ces gants a été coupé par les artisans gantiers de la Ganterie-Maroquinerie de Saint-Junien, puis brodé lors d'une résidence au pays basque, enfin les gants ont été cousus à Saint-Junien où ils ont été présentés au public lors des Portes du cuir.

A l'avenir, des collaborations devraient se nouer et des projets de résidences d'artistes se mettre en place, démontrant toute la richesse de la création contemporaine.

Enfin, le pôle cuir assure le support technique du salon des **Portes du cuir qui est devenu une véritable vitrine de la filière auprès du grand public. Une boutique éphémère ouvrira en centre-ville à l'été 2023. Elle permettra de découvrir de nombreux produits liés au Cuir, notamment des créations originales et donnera un avant-goût de l'ouverture de la Cité du Cuir l'année suivante.**



©Emma-Cozzani



©Emma-Cozzani

PATRIMOINE

UNE ANNÉE SOUS LE SIGNE DE LA RÉSERVE NATURELLE

Alors qu'approchent les festivités marquant son 15^{ème} anniversaire, les choses bougent du côté de la Réserve naturelle nationale de l'astroblème de Rochechouart-Chassenon. Rencontre avec Fabien Habrias, vice-président de la Communauté de communes en charge du tourisme.



Fabien Habrias

Fabien Habrias est un passionné, et il sait faire partager l'enthousiasme qui l'anime lorsqu'il évoque la trace laissée par la météorite sur le territoire de la POL. « La

richesse scientifique de l'astroblème est reconnue au niveau mondial et on peut saluer le travail que réalise le Centre International de Recherche et de restitution sur les Impacts et sur Rochechouart (CIRIR). C'est pour que le plus grand nombre de personnes puisse s'approprier les résultats de cette

recherche que nous avons décidé de revoir l'espace muséal de la Maison de la réserve » explique le vice-président de la communauté de communes.

POURQUOI UN NOUVEL ESPACE ?

« C'est un projet que nous avons initié dans le courant de l'année 2021 sur la base du constat partagé que notre espace avait déjà vécu une bonne quinzaine d'années sans réelle modification et qu'il avait indéniablement vieilli. Nous voulions également actualiser les données présentées notamment en intégrant les résultats des forages réalisés par la POL en partenariat avec le CIRIR en 2017. Cela fait partie de notre rôle éducatif en effet de pouvoir **rendre accessible au grand public à la fois notre patrimoine géologique et les connaissances** que produit la communauté scientifique internationale » poursuit l' élu.

La nouvelle scénographie a donc été élaborée et un cabinet, le cabinet « Au fil du temps », a été retenu pour concevoir et réaliser le projet. Les travaux se dérouleront pendant le premier semestre, pour que le nouvel espace puisse accueillir les visiteurs à la

rentrée 2023. La signature du marché devrait intervenir au début du mois de janvier et les travaux se dérouler dans les mois suivants pour que le nouvel espace soit prêt à accueillir le public à la rentrée 2023, même si le contexte post-pandémie rend, comme toujours, les prévisions aléatoires.

« Il y aura de nombreux éléments visuels, d'observation et de manipulation. Nous avons également souhaité intégrer des éléments numériques. En résumé nous avons souhaité créer un lieu plus interactif, plus ludique et plus pédagogique. Nous souhaitons également qu'il soit réactif et évolutif, qu'il puisse intégrer les résultats d'une recherche qui, par définition, ne cesse d'évoluer » détaille Fabien Habrias.

UN NOUVEL ESPACE MAIS PAS QUE...

Et cette « nouvelle » maison de la Réserve ne sera que l'un des éléments du 15^e anniversaire du classement par l'État de l'astroblème de Rochechouart-Chassenon comme réserve naturelle nationale. Une réserve dont il a délégué la gestion à la communauté de communes Pays de la Météorite dans un

UNE NOUVELLE SCÉNOGRAPHIE POUR LE PRINTEMPS 2023



premier temps puis à la POL après sa fusion avec la communauté de communes Vienne-Glane.

S'il est trop tôt pour annoncer le détail du programme de cet anniversaire, il se matérialisera par la création d'un label qui accompagnera des manifestations qui reviennent déjà de manière récurrente autour de l'astroblème, comme la Fête de la science, mais aussi des manifestations et événements spécifiques. L'idée étant de créer **15 événements pour fêter les 15 ans de la réserve.**

A titre d'exemple, l'édition d'un ouvrage de balade géologique décrivant trois balades possibles sur le territoire de l'astroblème (à Pressignac, à Chassenon et à Rochechouart) donnera lieu à une manifestation pour en présenter la sortie.

Préserver les sites, les faire connaître, favoriser la recherche scientifique la plus avancée et sa restitution au grand public mais aussi animer le territoire et favoriser son développement touristique ; comme on le voit l'engagement de la communauté de communes prend des formes multiples pour faire vivre le patrimoine géologique exceptionnel qu'abrite son territoire.

QU'EST QUE LA RÉSERVE DE L'ASTROBLÈME ROCHECHOUART-CHASSENON ?

La Réserve de l'astroblème de Rochechouart-Chassenon est une Réserve naturelle nationale créée en 2008 sur une superficie de 50 hectares, elle protège les sites de l'astroblème (pour tout ce qui concerne par exemple l'urbanisme, l'exploitation du sol...). Ces sites correspondent aux traces de l'impact d'un astéroïde d'un kilomètre et demi de diamètre qui a percuté la Terre, à une vitesse d'environ vingt kilomètres par seconde, il y a environ 200 millions d'années. La réserve se situe à cheval sur les départements de la Haute-Vienne et de la Charente. Elle est composée de douze petites entités, réparties sur cinq communes (Rochechouart, Videix, Chéronnac en Haute-Vienne, Chassenon et Pressignac en Charente).

TANT QU'IL Y AURA DES ÉTOILES : UN DOCUMENTAIRE POUR RENDRE LA NUIT À LA NUIT

France 3 Nouvelle-Aquitaine et Bip TV ont produit un film documentaire de Marion Fernandez et Céline Malèvre, « **Tant qu'il y aura des étoiles** » consacré à l'impact de la pollution lumineuse, au ciel et aux étoiles. Ce documentaire évoque largement Rochechouart et l'astroblème notamment par de larges interventions du directeur du CIRIR, Philippe Lambert. La communauté de communes a participé financièrement à cette production. Le film a déjà été diffusé au festival de Ménigoute le 27 octobre, sur France 3 le 3 novembre dernier et est disponible en Replay. Une projection publique sera organisée prochainement.

Tribunes politiques

MAJORITÉ DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

LE DIRE C'EST BIEN, LE (CHEMIN DE) FER C'EST MIEUX.

Alors que le prix du carburant explose, que l'urgence écologique devient chaque jour plus évidente, le manque de visibilité sur la réouverture de la ligne ferroviaire Limoges – Angoulême est plus que jamais insupportable et incompréhensible. De réunions reportées en informations dilatoires, en passant par des études aux échéances floues, l'Etat ne semble pas décidé à faire aboutir enfin ce dossier, se défaussant au besoin sur la Région. A de multiples reprises, les députés – dont certains pourtant devenus Ministre des Transports – ont été saisis, les Préfets et le Président de Région alertés. Dans le cadre du SCoT Charente e Limousin, mais également avec les Présidents

de Limoges Métropole et du Grand Angoulême, dans une logique transpartisane, l'unanimité des élus locaux a été affirmée. Pourtant, la végétation continue de pousser sur la voie entre Saillat-sur-Vienne et Angoulême. Et les tentatives pernicieuses de fermetures de guichets, sur la portion ouverte nous laissent craindre le pire. C'est pour cela que nous restons mobilisés. Si ce dossier n'est pas sous le feu des projecteurs, il reste bien l'une de nos priorités.

Les élus de la majorité du Conseil communautaire

GROUPE « ÉNERGIE CITOYENNE - ÉCOLOGIE SOLIDARITÉ DÉMOCRATIE »

CITÉ DU CUIR : UN BEAU PROJET, MAIS...

Le projet de « Cité du cuir » ne peut être que salué en ce qu'il vise à mettre en valeur et développer un savoir-faire de notre territoire. Cependant, plusieurs aspects de sa réalisation nous interrogent et ont pour certains fait l'objet de remarques de la part de la Chambre régionale des Comptes de Nouvelle-Aquitaine (document en ligne sur notre site).

1. Les changements récurrents concernant le contenu du projet (inversion des bâtiments Hermès/musée, révision de la scénographie, etc.) : ces modifications majeures sont sources de surcoûts et de retards importants.

2. Le manque de transparence financière : malgré nos demandes répétées, la majorité ne nous a toujours pas donné le coût global de ce projet, de sa conception initiale jusqu'à ce jour.

3. L'absence de prise en compte de l'enjeu écologique : l'aménagement de parkings en lieu et place d'espaces naturels est à contresens de ce qu'il fallait faire pour proposer un cadre de qualité. Des alternatives existaient : elles ont été balayées. On ne nous écoute pas...

Joyeuses fêtes quand même !

Yoann Balestrat, Frédéric Dauvergne et Nathalie Tarnaud.

DEVEENEZ CONDUCTEUR/TRICE DE BUS



PROFIL

- Avoir **+ de 21 ans**
- Etre inscrit à Pôle Emploi
- Posséder un permis B
- Satisfaire à la **visite médicale d'aptitude** à la conduite des véhicules lourds

FORMATION

- Permis D + FIMO avec l'**AFTRAL** totalement financée
- **Prochaines sessions de formation** proposées : **courant 2023**

EMPLOI

- Contrat de 20h semaine avec la **RRTHV**



Renseignements et candidatures :

05.55.77.55.85

cbonnet@optinerisrh.fr



Disponible sur Google Play et sur App Store l'application IntraMuros est accessible gratuitement pour les habitants de toutes les communes de la POL qui possèdent un smartphone.

PLUS PROCHE DE VOUS AVEC INTRAMUROS



Raymond Vouzellaud

Pour être en contact direct avec les habitants et les visiteurs du territoire, afin de leur offrir des informations en temps réel, la Communauté de communes Porte océane du Limousin a choisi de se doter et de doter les communes de l'application IntraMuros. Une référence en la matière puisque 4 500 communes et 150 intercommunalités ont déjà fait le choix de cette application. Très concrètement, il suffit de télécharger Intramuros pour avoir accès aux informations de sa commune, de la communauté de communes et des communes environnantes.

« Nous nous sommes aperçus que de nombreuses personnes n'avaient pas les informations en temps réel concernant l'actualité toute proche de leur commune ou des communes voisines. Nous avons donc recherché le meilleur moyen pour diffuser ces informations de proximité tellement nécessaires. » explique **Raymond Vouzellaud**, maire de Chéronnac et vice-président de la communauté de communes en charge de la communication.

« Nous avons également constaté que de nombreuses communes ne disposaient pas d'une application dédiée et que notre rôle était donc de les aider à se doter de ce moyen de communication.

Avec Intramuros, que la POL a proposé à toutes les communes*, nous avons réellement ce que nous cherchions. C'est également un plus que cette application soit très largement adoptée au niveau régional et au niveau national lorsque nos habitants se déplacent »

« Ce qui est le plus intéressant c'est que la mairie peut communiquer via l'application bien entendu mais chaque contributeur validé peut également publier. Cela peut être le commerçant qui propose une promotion ou qui annonce la date de ses vacances, l'association qui organise un événement particulier... Il est extrêmement simple de s'approprier Intramuros qui vit donc en prise directe avec les acteurs du territoire » poursuit-il avant de conclure : « Il y a forcément un temps d'adaptation mais je pense que nous avons là un bel outil pour communiquer. »

* pour la Ville de Saint-Junien, qui dispose déjà d'une application mobile dédiée, Intramuros redirige vers cette application. Par ailleurs quelques communes de la POL étaient déjà équipées d'une autre application, qu'elles peuvent continuer à utiliser, à la place ou en complément d'Intramuros.



TÉLÉCHARGEZ-LA POUR DÉCOUVRIR LES ALERTES, LES ÉVÉNEMENTS, LES ACTUALITÉS, LES LIEUX À VISITER ET LES SERVICES DE VOTRE COMMUNE ET DES ALENTOURS !



DÉCOUVRIR LE TERRITOIRE

SAILLAT : AU SERVICE DE LA POPULATION

Si Saillat-sur-Vienne est le cœur de la production industrielle sur le territoire de la POL, la commune de 833 habitants ne néglige pas pour autant le bien-être de sa population.

Saillat-sur-Vienne n'est peut-être pas une ville de patrimoine, comme le dit d'ailleurs son maire, Pascal Cluzeau, mais c'est une ville qui a décidé de mettre au service de sa population les retombées de l'activité industrielle qui se développe sur son territoire, avec notamment les entreprises Sylvamo et Smurfit Kappa.

« Grâce à nos équipements nous attirons de nouveaux habitants, **d'autant que l'immobilier est particulièrement abordable** ici. Nous accueillons notamment des jeunes puisque le nombre d'élèves ne baisse pas dans nos écoles » explique un maire particulièrement heureux du dynamisme économique de sa commune : « Nous avons des entreprises phares dans le secteur du papier-carton, des essais de pointe au niveau de l'hydrogène sont également menés sur la commune. C'est tout cela qui nous permet de faire beaucoup pour les familles avec **des aires de jeu, un skate-park mais aussi des espaces naturels comme le plan d'eau de Chaumeix ou le parc de la Gorre.**

La commune est parfaitement située entre Limoges et Angoulême et nous disposons de réels atouts pour attirer des particuliers ou des entreprises d'ailleurs. Nous avons par exemple des

bureaux à louer au mois ou à la journée, cela nous offre la perspective de recevoir très bientôt de nouveaux professionnels de santé sur notre territoire » détaille Pascal Cluzeau.

A SAILLAT-SUR-VIENNE LA POLITIQUE DE LA MUNICIPALITÉ A TOUJOURS ÉTÉ EN EFFET DE SE Doter d'un MAXIMUM D'ÉQUIPEMENTS COLLECTIFS ACCESSIBLES AUX HABITANTS.

C'est ainsi que la ville dispose de deux salles des fêtes et de deux autres salles ce qui offre de belles infrastructures pour que se développent les activités des associations. C'est également pour aider le secteur associatif et pour développer le civisme des plus jeunes qu'un conseil municipal des jeunes verra le jour en 2023, avec l'espoir que l'engagement dans la vie locale et l'action citoyenne donnent aux enfants l'envie de s'investir dans l'animation de leur commune.

La Ville a également décidé de déployer la vidéoprotection sur son territoire, aux entrées et sorties de la commune et aux abords de certains lieux fréquentés le soir. Enfin, elle s'est engagée dans la construction d'un nouveau lotissement. Il convient aussi de préciser qu'elle va bénéficier du travail du programme Petites villes de demain.

Comme on le voit, en s'appuyant sur son tissu industriel et sur les emplois qu'il induit, Saillat-sur-Vienne poursuit son développement en faisant en sorte qu'il soit profitable à toutes et à tous.



L'action de la POL sur la commune

Les différents services de la communauté de communes (voirie, bâtiments, eau et assainissement...) ont réalisé pour 20 894,23 € de travaux divers à Saillat depuis le 1^{er} janvier 2022. Par le jeu des attributions de compensation, la Communauté de communes POL et la commune de Saillat contribuent aux charges générales du territoire. Saillat bénéficie également de l'appui de la Communauté de communes, pour la revitalisation de son centre-bourg, en parallèle de la démarche « Petites Villes de Demain ».

Mais quel héros a fait ça ?

le dépôt sauvage,

c'est **illégal,**
amendable,
polluant



Retrouvez les bons gestes sur syded87.org